

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTIONS D'EXCELLENCES SPORTIVES FOOTBALL & FUTSAL

PRESENTATION

Un double projet scolaire et sportif

Les Sections d'Excellences Sportives Scolaires Départementales du District de Lyon et du Rhône de Football sont avant tout une étape du Parcours de Performance Fédéral (PPF) pour permettre aux tous meilleurs l'accès vers les clubs professionnels de notre région ainsi que vers le niveau National. Elles doivent aussi permettre aux joueurs qui n'auront pas pu suivre cette voie de participer à l'élévation du niveau de notre élite régionale.

Nos Sections d'Excellences Sportives Scolaires Départementales Football et Futsal fonctionnent en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Lyon et en collaboration avec les clubs de proximité. Elles ont pour objectif d'offrir à des jeunes les conditions optimales favorisant à la fois la réussite scolaire et l'épanouissement sportif.

Cette ambition, qui est notre souci principal, n'est ni un paradoxe, ni une impossibilité. L'organisation mise en place, permet de répondre à ce double objectif à *condition toutefois, que le jeune, conscient de son choix, assure avec rigueur les obligations qui seront les siennes et fasse preuve de qualités sportives, morales et intellectuelles.*

Une Section Football et une Section Futsal, répartis sur trois Lycées

Le District de Lyon et du Rhône de Football accueille une Section d'Excellence Sportive Football en collaboration avec le Lycée privé de Notre Dame des Minimes (Lyon 5^{ème}) et en réseau avec le Lycée privé Technologique de l'ICOF (Lyon 5^{ème}).

Le District de Lyon et du Rhône de Football accueille également une Section d'Excellence Sportive Futsal en collaboration avec le Lycée public Edouard Branly (Lyon 5^{ème}) et en réseau avec le Lycée privé Technologique de l'ICOF (Lyon 5^{ème}).

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTIONS D'EXCELLENCES SPORTIVES

FOOTBALL & FUTSAL

ORGANISATION GENERALE

Sur le plan scolaire

L'élève entre dans une classe en vue de la préparation d'un Baccalauréat. La seule différence avec une classe équivalente, consiste en un aménagement de l'emploi du temps permettant de libérer les élèves pour la pratique sportive. Éventuellement, quelques aménagements provisoires des horaires d'entraînement peuvent être envisagés pour permettre un effort supplémentaire momentané.

Ces quelques lignes montrent la nécessité dans le recrutement de n'accepter que des élèves possédant des bases correctes et de bonnes capacités de travail, en particulier rapidité et efficacité pour suivre le rythme imposé.

Sur le plan sportif

Les jeunes entrent dans un cycle de formation sportive d'Excellence. Les quatre à six séances d'entraînement hebdomadaires sont assurées par une équipe d'entraîneurs diplômés reconnus par la Fédération Française de Football. Ces séances, très diversifiées et programmées, recouvrent l'ensemble des activités : préparation physique, technique, tactique, mentale et développement d'une culture et d'une éthique de sportif.

Un professeur d'éducation physique assure les heures normales d'éducation physique en parallèle.

Accompagnement régulier

Le jeune pratiquera également et obligatoirement au sein de son club, en étroite relation avec les responsables des Sections Sportives pour faciliter la cohérence dans les apprentissages.

La surveillance médicale est effectuée par un médecin du sport. Pour assurer un suivi cohérent, les jeunes sont orientés vers un kinésithérapeute. Ce dernier assure une présence hebdomadaire au sein des Sections.

Le suivi scolaire spécifique pour les élèves des Sections, un programme sportif allégé en cas de difficultés scolaires et l'aménagement d'un soutien dans les matières concernées renforcent les chances de réussite des jeunes.

Conditions de maintien

Dans le cadre d'une entrée en classe de 2^{nde}, cette première année constitue une année probatoire à l'issue de laquelle toutes les parties prenantes font le constat que l'élève-joueur est à même de mener à bien le double projet scolaire et sportif.

Dans le cas contraire le jeune est prioritaire pour réintégrer son secteur scolaire d'origine.

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTIONS D'EXCELLENCES SPORTIVES
FOOTBALL & FUTSAL

LES PARTENAIRES SCOLAIRES

Section d'Excellence Sportive Scolaire Football



Le Lycée Général (Privé) Notre Dame des Minimes

<https://www.lesminimes-lyon.org/>

Section d'Excellence Sportive Scolaire Futsal



Le Lycée Général et Technologique (Public) d'Edouard Branly

<http://www.lyceebranly.com/>

En Réseau pour les Sections d'Excellences Sportives Scolaires Football et Futsal



Le Lycée Technologique (Privé) de l'ICOF

<https://www.icof.fr/>

Pour toutes informations concernant la scolarité (filières, frais de scolarité, de cantine, internat etc...) prendre directement contact avec les établissements partenaires.

Des journées portes-ouvertes sont organisées au cours de l'année.



DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTIONS D'EXCELLENCES SPORTIVES
FOOTBALL & FUTSAL

LES EQUIPES PEDAGOGIQUES



Arsène MEYER
Président D.L.R.

Christian SCHEIWE
Président de la C.T.J.

Benoît SUBRIN
CTD en charge du PPF
Responsable de la SES Futsal

Landry NDZANA
CTD en charge du PPF
Responsable de la SES Football

Elabo ELLOH
Educateur Sportif
Adjoint de la SES Football

+ Intervenants sportifs diplômés
+ Médecin / Kiné



Régis MICHEL
Chef d'établissement

Françoise NONNET
Directrice Lycée

Agnès SURGEY
Responsable des études 2^{nde}

Agathe JACQUELIN
Responsable des études 1^{ère}

Anthony MONNIER
Professeur coordonnateur

S.E.S. Football



Dominique FAZELI
Chef d'établissement

Pascale FERRAPIE
Proviseure Adjointe

Nathalie AZZOPARDI
Proviseure Adjointe

Mikaël LASSALLE
Professeur coordonnateur

S.E.S. Futsal

Réseau d'établissement partenaire



Bertrand EYGUN
Chef d'établissement

Florence MARCHAND
Adjointe Lycée

Véronique MAGNARD
Professeur coordonnateur

S.E.S. Football et Futsal

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

Henry Ford



DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTIONS D'EXCELLENCES SPORTIVES FOOTBALL & FUTSAL

FONCTIONNEMENT

	 EFFECTIFS	 SEANCES	 INSTALLATIONS	 COMPETITIONS
Football	42 Seconde : 14 Première : 14 Terminale : 14	210 4 séances (SSS) 2 séances (Club)	2 Stade A.MORIN Stade des 2 amants	2 Challenge Jean Leroy UNSS / UGSEL + Matches amicaux Centres de formation
Futsal	24 Seconde : 8 Première : 8 Terminale : 8	175 3 séances (SSS) 2 séances (Club)	2 Gymnase P.DODILLE Gymnase Notre Dame des Minimes	1 UNSS + Matches amicaux

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Football	Séance S.E.S. 15h30-17h30	Séance S.E.S. 15h30-17h30	Séance club	Séance S.E.S. 15h30-17h30	Séance S.E.S. 12h15-13h15 + Séance club
Futsal	Séance S.E.S. 16h00-18h00	Séance club	Séance S.E.S. 15h45-17h45	Séance club	Séance S.E.S. 15h45-17h45

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTIONS D'EXCELLENCES SPORTIVES FOOTBALL & FUTSAL

MODALITES D'ENTREE

Vous pouvez postuler sur la section Football et/ou Futsal

Conditions d'accès :

- Etre capable de concilier 8 à 12 heures d'entraînement par semaine et le travail scolaire
- Être licencié FFF
- Être né en 2007 ou 2006 voire 2008 (si 1 an d'avance)

Les critères de sélection :

1. Un niveau scolaire évalué à partir des notes et des appréciations du comportement.
2. L'évaluation sportive faite les jours du concours et en s'appuyant sur l'historique footballistique (PPF)

DEMARCHE DE RECRUTEMENT

Pré-sélection sur dossier d'inscription :

Date limite pour postuler : Lundi 13 Décembre 2021 pour la SES Football

Date limite pour postuler : Lundi 24 Janvier 2022 pour la SES Futsal

Nous étudions les dossiers reçus et, au regard des critères évoqués précédemment, nous sommes susceptibles de ne pas inviter le jeune au concours de recrutement si son dossier fait apparaître des éléments non conformes au profil recherché.

1ère journée de recrutement :

Les candidats retenus après étude du dossier sont invités à la journée de recrutement à savoir :

Pour la SES Football : le mardi 21 décembre 2021

Pour la SES Futsal : le mercredi 2 février 2022

2e journée de recrutement :

Les joueurs retenus à l'issue de la première journée seront conviés sur une 2è date à savoir :

Pour la SES Football : le mercredi 13 avril 2022

Pour la SES Futsal : le mercredi 13 avril 2022

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTIONS D'EXCELLENCES SPORTIVES
FOOTBALL & FUTSAL

COMMENT POSTULER ?

S'INSCRIRE OBLIGATOIREMENT PAR INTERNET

En suivant le lien ci-dessous, vous accédez à un formulaire d'inscription en ligne. Vous devez obligatoirement vous y inscrire avant d'envoyer votre dossier de candidature par voie postale. Tout dossier reçu sans s'être inscrit via internet ne sera pas traité.

Le lien : <https://forms.gle/UHie2ZS2DtnfMj748>

ENVOYER LE DOSSIER DE CANDIDATURE PAR VOIE POSTALE

Il est commun aux deux sections (Football et Futsal) :

La date de retour fixée au **13 Décembre 2021** pour la **Section d'Excellence Sportive FOOTBALL**

La date de retour fixée au **24 Janvier 2022** pour la **Section d'Excellence Sportive FUTSAL**

Les pièces à joindre à ce dossier sont les suivantes :

- Une photo d'identité à coller sur le dossier (en haut à droite)
- La photocopie de la licence
- Le premier bulletin scolaire de l'année en cours, ainsi que les 3 bulletins de l'année passée.

SI VOUS POSTULEZ :

Après s'être inscrit par internet, retournez le dossier par voie postale à l'adresse suivante :

District de Lyon et du Rhône de Football

30 allée Pierre de Coubertin

69007 LYON

Contact : Benoit SUBRIN (CTD en charge du PPF) – bsubrin@lyon-rhone.fff.fr

« Le succès n'est pas la clé du bonheur. Le bonheur est la clé du succès.

Si vous aimez ce que vous faites, vous réussirez. »

Albert Schweitzer